



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE CYCLOTOURISME DE
L'HERAULT**

Maison départementale des sports
907 rue du Professeur Blayac
34000 – MONTPELLIER
Site du CODEP34: <http://herault.ffct.org>

COMPTE-RENDU

Réunion du 02/05/2019 à 18h

Lieu : Maison des Sports MONTPELLIER

Présents : Jacques Clamouse, Guy Estopina, Jean-Michel Pons, Pierre Hérédia, James Mara, Christian Arnold, Marylène Clamouse.

Absent excusé : René Baldellon, Gilles Ibars, Maria Robu.

1. Etat d'avancement des licenciés 2019 et des clubs affiliés.

Au 30 avril, l'Hérault a 1 192 licenciés enregistrés pour 43 clubs affiliés, soit un retard de 31 licences. A noter 77 nouveaux licenciés.

2. Réalisation de banderoles clubs – FF Vélo / CODEP

Les clubs volontaires ont fait passer leurs informations au Webmaster Guy Estopina qui a réalisé des maquettes en cours de validation (14 clubs + CODEP). Compte-tenu d'une aide obtenue d'Hérault Sport, il est décidé qu'il n'y aura pas de refacturation aux clubs. La commande doit donc avoir lieu dans les meilleurs délais (Guy). Il est rappelé que cette opération ne sera pas renouvelée en 2019.

3. Sécurité et distribution des brassards

Compte tenu de l'importance de la sécurité au sein des clubs, la présence des responsables sécurité lors des réunions de secteur à Montpellier le samedi 23 mars et à Béziers le samedi 6 avril a permis de rappeler leur rôle et le nécessaire soutien que doit leur apporter leur Président. Les brassards (55) ont été distribués à cette occasion aux 25 clubs présents. Restent 18 clubs à servir pour 25 brassards. A noter que ces deux réunions ont été suivies par 58% des clubs représentant 75% des adhérents.

4. Incrustation du logo FF Vélo sur les maillots des clubs

L'information sur les modalités pratiques de cette opération testée en 2019 a été faite. Les clubs doivent envoyer leur maquette en vue d'intégrer de façon voyante le logo officiel (sur le devant et avec une taille de 6 cm). Pour l'aide, elle est de 5 € par maillot et versée sur la base de la facture détaillée et d'une note de frais à remettre par le club au CODEP. A ce jour seul le club de Fabrègues a déposé une demande. Il est rappelé que cette opération est valable jusqu'à la prochaine AG du CODEP34 qui aura lieu à Roujan le 16 novembre 2019.

5. Validation de la nouvelle répartition des fonctions au sein du CD du CODEP.

Compte-tenu des démissions depuis la dernière AG (Dany Frainet et Alain Clamouse), le nouveau trésorier est **Guy Estopina** (en plus de ses fonctions de Vice-Président et Webmaster). Le nouveau Responsable sécurité est **Christian Arnold** (en plus de la Commission Technique). **René Baldellon** devient le nouveau secrétaire adjoint.

6. Proposition d'une AGE pour préparer l'avenir du CODEP

Compte-tenu des difficultés de recrutement de nouveaux membres, le principe d'une Assemblée Générale Extraordinaire était prévue au 2ⁱèm trimestre pour renforcer le CODEP dans la préparation de la nouvelle olympiade (2020 / 2024). La période du mois de juin ayant peu de chance de réunir l'ensemble des clubs, ce sujet est reporté en novembre lors de l'AG de Roujan. D'ici là, il est demandé aux clubs de proposer des volontaires pour, dans un premier temps, s'impliquer dans les Commissions qui doivent être renforcées (Sécurité, VTT, Féminines, Jeunes). **IMPORTANCE SIGNALÉE.**

7. Suivi des aides sur les actions 2019 du CODEP

Il est rappelé que la Fédération a mis en place pour 2019 un suivi d'activités permettant par un système de validation de valoriser sous forme de points certaines actions réalisées par le CODEP (Fête du vélo, organisation de formations, augmentation du nombre de clubs, proposition de circuits pour VELOENFRANCE, ...), ces points se traduisant ensuite en ressources financières complémentaires. Le suivi en sera assuré par le secrétariat qui vérifiera la bonne prise en compte des actions menées (ex : formation des dirigeants). Ce système d'animation par les activités est aussi mis en place pour les Clubs (voir l'onglet Bilan dans l'environnement du site FFVELO).

8. Point sur la Coupe CODEP

Les fiches à fournir par les clubs organisateurs de randonnées tardent à revenir. Actuellement seules 5 fiches ont été fournies et 7 relances sont en cours. Cela conduit à des résultats affichés sur le site du CODEP34 très incomplets et inexploitable. Cette situation nécessite un travail supplémentaire pour les membres du CODEP concernés et ne saurait se pérenniser au risque de conduire à un arrêt de l'organisation de la Coupe si l'ensemble des clubs ne jouent pas le jeu. Ce point sera abordé lors de la prochaine AG.

9. Etat d'avancement sur les courriels clubs

35 clubs ont une adresse ffvelo.fr qui fonctionne bien, 8 n'en ayant pas encore une. Guy Estopina a examiné avec eux les conditions d'installation et l'opération avance avec un objectif d'une généralisation d'ici fin juin 2019.

10. Finalisation de l'organisation du séjour à Montagnac / Bessilles en juin

Le contrat avec le VVF est signé et la communication (flyers, diaporama) est lancée vers tous les CODEP et sur les sites (Fédération, CODEP 34,...). La Commission Tourisme est en charge du dossier avec l'aide de James Mara pour l'organisation des actions. A fin avril, 13 participants sont inscrits sur les 20 places proposées. Il convient impérativement de trouver au minimum 2 autres participants pour que l'opération ne soit pas à perte. Il faut aussi rapidement proposer la liste des accompagnateurs (3 à 6 personnes sur chacune des journées) en intégrant les volontaires des clubs qui se sont proposés (René et James).

Compte-tenu d'une situation assez fragile et d'une baisse générale de fréquentation de ce type de séjour en France, il est raisonnable que toutes les dépenses soient maîtrisées et justifiées. Le résultat de ce séjour posera clairement la question de sa reconduction pour 2020.

11. Organisation pour la fête du vélo

Prévue le samedi 1er juin 2019 à Bessilles avec organisation CODEP comme en 2018, la communication (flyer) est faite et les clubs sont invités à y participer. Le fléchage (la veille) et les questions pratiques (café à l'accueil et ravitaillement sur le parcours) entre 8h et 12h nécessitent une implication des membres du CODEP du même type que celle en 2018. René Baldellon en assure le pilotage. Il est en attente des retours de chaque membres du CoDep.

12. Rando féminines en juin 2019

Le projet validé pour les dates (15 et 16 juin) et pour le coût de 20 € par participante (y compris hébergement et nourriture) a très peu d'inscrites (3). Le minimum étant prévu à 5, la Commission Féminines – Maria Robu doit effectuer une dernière relance et décider si cette randonnée peut être maintenue dans ces conditions.

13. Partenariat pour le développement du VTT

Le projet de partenariat avec Montain Bike Fondation a été finalisé et une première réalisation des chantiers avec l'aide des clubs VTT et des membres du CODEP a eu lieu. De nouvelles opérations sont prévues (Pierre Hérédia) avec le nécessaire renforcement de la Commission.

14. Organisation d'un rassemblement le 25 août à Bessilles

L'idée de proposer un grand rassemblement à cette période sous forme d'une concentration doit être repensée avec une meilleure définition de l'objectif et le choix d'une date peut-être différente (entrée ou fin de saison?). Pierre Hérédia est chargé de proposer un projet qui devra aussi tenir compte de la concentration Aude – Hérault en octobre.

15. Organisation d'une sortie vélo des membres du CODEP

L'examen de différentes propositions a conduit à retenir une sortie commune sur 3 jours au Centre cyclotouriste Les 4 Vents 63120 Aubusson-d'Auvergne. La date doit être validée et l'organisation précisée (Christian Arnold et Maria Robu).

Fin de la réunion à 21h30

Le Secrétaire

Jean-Michel Pons



Le Président

Jacques Clamouse

